

Éco-concevoir son projet pour éviter ou réduire son impact environnemental et social

Nicolas JACOTOT

Responsable du Pôle International

EGIS Structure et Environnement

France

Nicolas JACOTOT pilote depuis plus de 18 ans des évaluations environnementales de projets en France et à l'international.

De formation ingénieur en agriculture et géographe, il est notamment intervenu pour des évaluations environnementales de projets routiers, autoroutiers, ferroviaires (tramways, voies ferrées, lignes à grande vitesse) en France, au Cameroun et au Maroc. Il est intervenu à tous les stades de la conception de ces projets : études de faisabilité, études préliminaires, avant-projet sommaire, avant-projet détaillé, projet, contrats de travaux, suivi de chantier, observatoire, bilan et suivi en phase exploitation.

Après une expérience d'un an au Cameroun à l'Institut de la Recherche Agronomique sur un projet piloté par le CIRAD, il a travaillé au sein du bureau d'études EGIS en tant qu'Ingénieur d'études, Chef de projet, Responsable d'un bureau d'études de 15 ingénieurs puis aujourd'hui Responsable du Pôle international d'EGIS Environnement.

RÉSUMÉ : Egis est un groupe de conseil et d'ingénierie dans les domaines de la construction pour les transports, la ville, le bâtiment, l'industrie, l'eau, l'environnement et l'énergie. Le groupe intervient également dans les métiers du montage de projets et de l'exploitation routière et aéroportuaire.

EGIS Environnement accompagne ses clients dans la conception de leurs projets, en France et à l'international. Les exigences des parties prenantes poussent les Maîtres d'ouvrages et les concepteurs de projet à prendre en compte les enjeux environnementaux dès les premières études.

Dans ce contexte, la séquence Éviter / Réduire / Compenser est une pratique qui consiste, lors de la conception du projet, à s'attacher prioritairement à éviter les impacts sur l'environnement, puis à les réduire, et enfin, si nécessaire, à compenser les impacts résiduels. Cette démarche focalise depuis peu l'attention des réglementations française et européenne, mais il faut aujourd'hui voir plus loin.

Le concept de l'éco-conception, appliqué aux projets de construction et d'aménagement du territoire, permet d'aller au-delà de la démarche ERC. Comme celle-ci, il s'agit d'un axe majeur de prévention (approche préventive des contraintes d'environnement ou de réduction à la source des impacts environnementaux (réduction des consommations de matières premières et d'énergie, des déchets, des rejets, etc.). L'éco-conception vise, en combinant plusieurs choix de conception, à réduire plusieurs impacts sur l'environnement, aux différentes étapes de la vie du projet ou de l'aménagement. L'éco-conception se caractérise par une démarche multi étapes, multi critères et multi acteurs.

- Approche multi étapes : l'écoconception n'est réellement mise en œuvre que si elle est recherchée à chaque étape de la conception du projet, en cohérence avec le respect de la séquence ERC. Ce faisant, il est important de veiller à la traçabilité de la prise en compte de l'environnement dans les choix de conception et de réalisation pour pouvoir justifier de la séquence ERC dans les dossiers d'évaluation environnementale.
- Approche multi critères : il s'agit de prendre en compte toutes les thématiques de l'environnement dans les analyses multi critères de variantes de projet (milieux naturels et espèces, eaux superficielles et souterraines, sols, agriculture et sylviculture, paysage, urbanisme, qualité de l'air, acoustique, etc.).

- Approche multi acteurs :

- Travailler en équipe pour la conception du projet en associant : le Maître d'ouvrage (ou le Donneur d'ordre) et son assistant, le Bailleur de fonds, les équipes de conception technique (géométrie, géotechnique, hydraulique, etc.) et environnement.
- S'associer les meilleurs experts afin de concevoir un projet techniquement, économiquement et socialement réalisable.
- Travailler en concertation avec les organismes institutionnels, en les associant au travail de cadrage préalable de l'évaluation environnementale, puis en sollicitant leur avis à des étapes-clés de la conception du projet.
- Travailler en concertation avec les Associations de protection de l'environnement, en exploitant leur connaissance du territoire, en sollicitant leur avis sur les méthodologies d'études et sur les résultats obtenus.
- Informer le Public de l'avancement des études, et le consulter pour tenir compte des avis exprimés.

La démarche d'écoconception peut ainsi aboutir à des propositions techniques jamais envisagées jusqu'alors et fondamentalement nouvelles. Elle constitue une réponse concrète et opérationnelle des ingénieristes au défi de la préservation de l'environnement dans un contexte économique et social poussant vers l'artificialisation des milieux.